Scrutin du 7 septembre : élection de 8 parmi les 12 ministres candidats

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur
Publié le : 09-09-2007 12:58:15

Les résultats provisoires des élections législatives ont révélé que huit ministres de l'actuel gouvernement présidé par M. Driss Jettou, parmi les 12 qui se sont portés candidats au scrutin du 7 septembre ont été élus.

Les ministres qui ont obtenu un siège à la chambre des représentants sont MM. Abbas El Fassi, ministre d'Etat (circonscription de Larache), Mohand Laenser, ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche maritime (circonscription de Boulemane), Mustapha Mansouri, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle (circonscription de Nador Janoubia-Charkia) et Habib El Malki, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique (circonscription Oued Zem, Boujaâd).

Il s'agit également de MM. Karim Ghellab, ministre de l'équipement et du transport (circonscription de Ben Msik), Mustapha Mechahouri, ministre du commerce extérieur (circonscription de Kasbat Tadla), Rachid Talbi Alami, ministre chargé des affaires économiques et générales (circonscription de Tétouan) et Mme Yasmina Baddou, secrétaire d'Etat à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées (circonscription de Casablanca-Anfa).

Les quatre ministres qui n'ont pas pu obtenir un siège à la chambre des représentants sont MM. Nabil Benabdallah, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mohamed Boutaleb, ministre de l'énergie et des mines, Mohamed Achaari, ministre de la Culture et Mme Nouzha Chekrouni, ministre déléguée chargée de la Communauté marocaine résidant à l'étranger.

Plusieurs chefs de partis politiques décrochent des sièges à la chambre des représentants

Plusieurs chefs de partis politiques candidats au scrutin du 7 septembre ont remporté des sièges à la Chambre des représentants, alors que d'autres n'ont pas réuni les voix nécessaires à leur élection, selon les résultats provisoires de ces législatives annoncés, samedi soir, par le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa.

Parmi les vainqueurs dans ces élections figurent notamment le secrétaire général du Parti de l'Istiqlal (PI), M. Abbas El Fassi (circonscription de Larache), le secrétaire général du Parti de la Justice et du Développement (PJD), M. Saâd Eddine Othmani, (circonscription Hay Hassani) et le secrétaire général du Mouvement Populaire, M. Mohand Laenser (circonscription de Boulmane).

Il s'agit également du président du Rassemblement National des Indépendants (RNI), M. Mustapha Mansouri, (circonscription de Nador Chamalia-Gharbya) et du secrétaire général du Parti Al-Ahd (candidat de l'Union PND-Al Ahd, circonscription de Nador Chamalia Gharbya).

D'autres chefs de partis n'ont pas réuni les suffrages nécessaires à leur élection à la Chambre des représentants. Il y a lieu de citer notamment MM. Abdellah Kadiri, secrétaire général du Parti

National Démocrate (circonscription de Berrechid), Ismail Alaoui, secrétaire général du Parti du Progrès et du socialisme (PPS) (circonscription Taounate-Tissa), Mustapha Moaâtassim, secrétaire général du parti Al-Badil Hadari (circonscription Al Fida Mers soltane), Abdelkrim Ben Atiq, secrétaire général du Parti Travailliste (circonscription Rabat-Chellah).

Il s'agit également de MM. Abderrahim Lahjouji, secrétaire général des Forces Citoyennes (circonscription Casa-Anfa), Ahmed Benjelloun, secrétaire général du Parti de l'Avant Garde Démocratique Socialiste (circonscription Rabat-Mouhit) et Mohamed Khalidi, secrétaire général du parti de la Renaissance et de la Vertu (PRV).

Menara